



Coopération décentralisée et sécurité au Sahel

Conférence débat du 13 octobre 2010

CEDIAS – Musée social

Novembre 2010

Synthèse

Annexes : Liste des participants
Liste des documents distribués

Introduction

Par Charles Josselin, président de Cités Unies France

La réunion était présidée par **Charles Josselin**, président de Cités Unies France, en présence de **Bertrand Gallet**, directeur général de Cités Unies France, **Jean-Christophe Rufin**, ancien ambassadeur de France au Sénégal, académicien, **Antoine Joly**, délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), **Gérard Tournier** (sous-directeur du Centre De Crise (MAEE), Présidents des groupes-pays Afrique: **Guy Michel Chauveau** (Mali), **Georges Morin** (Algérie) **Michel Sapin** (Mauritanie), **Stéphane Valli** (Niger), **Monique Papot-Libéral** (Togo). Etaient excusés **Jean-Bernard Damiens** (Burkina Faso), **Marie-Pierre Bresson** (Sénégal).

Le président a souligné les contraintes actuelles de la coopération décentralisée et du tourisme au Sahel en raison de la menace terroriste d'AQMI.

Il a rappelé sa volonté de voir se poursuivre la coopération décentralisée malgré cette menace qui prévaut actuellement dans cette zone, et de ne pas donner l'impression que les acteurs français abandonnent leurs partenaires.

1. Mieux comprendre le terrorisme au Sahel

Par Jean-Christophe Rufin, ancien diplomate

Jean-Christophe Rufin, ancien ambassadeur de France au Sénégal, a analysé ce mouvement terroriste aujourd'hui implanté au Sahel, dont le principal mode d'action est l'enlèvement d'Occidentaux.

M. Rufin a tenu à souligner que le terrorisme est réduit dans cette zone, l'activisme d'une ampleur bien moindre, comparé aux mouvements présents par exemple en Afghanistan ou au Pakistan.

Points de repère

Ce mouvement a été formé par des Algériens provenant des groupes islamiques armés GIA. Le GIA est une organisation radicale et violente qui se réclame de l'islamisme intégriste, dont la constitution a commencé en 1992 et dont le but est renverser le gouvernement en place. Très fortement réprimé par l'armée algérienne, il subsiste dans des zones marginales comme les montagnes du Nord Algérien mais a connu un repli vers le Sud des espaces Sahariens (cf. annexe). En abordant les zones sahariennes, la nature du mouvement a changé : son caractère national a laissé place à une envergure internationale :

- Les recrutements se font dans plusieurs pays (en Mauritanie, au Mali, au Tchad...);
- La base, à l'origine algérienne, s'élargit,
- Les cibles sont devenues internationales, et particulièrement occidentales (notamment françaises)

Le mouvement peut être divisé en deux groupes :

- Un groupe à l'Ouest plus crapuleux
- Un groupe à l'Est plus idéologique, plus radical, moins accessible à la négociation. Il est responsable de l'enlèvement et de la mort de Michel Germaneau.

On constate une évolution qui dépend de la nature de chacun des deux groupes, dans un espace saharien mal contrôlé, partagé entre des pays aux spécificités internes et politiques différentes et fortement marquée par l'histoire récente de l'Algérie.

Voir en annexe des précisions sur l'histoire du mouvement.

La complexité de l'approche terroriste

Le degré d'autonomie des groupes

Il est aujourd'hui difficile d'évaluer le degré d'autonomie de ces groupes : font-ils ce qu'ils veulent, font-ils référence à une hiérarchie sahélienne, maghrébine ou internationale ? quelles sont leurs potentialités en matière de logistique ?

Leurs effectifs

Les Katibas sont des lieux d'action mais aussi de formation, le nombre de combattants est assez faible, mais le flux est important. Ceci permet à des individus de venir se former et d'opérer activement, une fois de retour dans leurs pays ou régions d'origine. Ils forment de petits groupes, mais disposent d'un réseau très large et d'une grande détermination.

Leurs capacités financières et logistiques ?

Ils ont une capacité de se déplacer rapidement sur de grandes distances. Les terroristes sont très mobiles et disposent de relais logistiques très puissants : les rançons reçues évaluées à plusieurs milliers d'euros, leur ont permis de s'équiper en matière de transports (voitures adaptées, stocks de carburant dissimulés dans le désert) et de moyens de communication modernes.

Le terrorisme au Sahel apparaît ainsi comme un petit phénomène avec grand retentissement.

L'affaire Camatte a constitué la première étape de sa reconnaissance mondiale. M. Rufin met en garde contre l'assimilation du Sahel à ce seul terrorisme. Les risques sont différents selon les pays ; il est primordial de les mesurer au cas par cas.

La familiarité du milieu est - elle un facteur de sécurité ?

Les cas d'enlèvements récents ont démontré que la maîtrise du site n'était plus un gage de protection.

Il a rappelé les cas de Pierre Camatte et Michel Germaneau :

- Pierre Camatte présidait alors le comité de jumelage Gerardmer-Tidarmene (Mali).
- Michel Germaneau, humanitaire depuis 30 ans, vivant à Marcoussis, était parti au Niger pour le compte d'une association, Enmilal (entraide, en touareg), créée fin 2006, spécialisée dans le soutien à la scolarisation et à la santé.

La maîtrise de l'environnement ne suffit donc plus.

Ce ciblage des Occidentaux et notamment des Français est devenu un handicap majeur pour les acteurs de la coopération décentralisée.

2. Les conséquences pour la coopération décentralisée

À l'issue de cette analyse, MM. Antoine Joly, Délégué à l'Action extérieure des Collectivités territoriales, Gérard Tournier, sous-directeur du Centre de Crise, Alexandre Hollander, directeur de la société Amarante, sont intervenus, suscitant des échanges sur les points suivants :

- ❖ **L'évolution des périmètres des zones délimitées par le Centre de crise du Quai d'Orsay et son impact en matière de coopération internationale et de tourisme** : quand est-ce qu'une zone orange (déconseillée) passe en zone rouge (fortement déconseillée) ? Quelles sont les précautions à prendre pour une zone orange ? Comment l'alerte est-elle levée sur une zone rouge ?

M. Rufin a reconnu que la délimitation des zones déconseillées reste gravée dans les mémoires et pèse durablement sur les échanges en matière de coopération. Cela pose de graves problèmes diplomatiques.

M. Tournier est intervenu sur la délimitation des zones par le Centre de Crise. Elle se fait dans un contexte d'anticipation, de croisement d'informations des acteurs des relations bilatérales, de travaux documentaires très pointus. Une fois qu'une alerte est levée, il est très difficile de descendre le niveau de vigilance. Dans le cas où des événements malheureux se (re) produiraient, le Quai d'Orsay aurait une responsabilité juridique très lourde.

Il a aussi rappelé que la menace est bien réelle : le discours d'AQMI a évolué et il définit clairement la France comme premier ennemi.

❖ Des politiques nationales distinctes en matière de sécurité dans les pays sahéliens

Certains pays, selon M. Rufin, ont une politique de sécurité basée sur la coopération régionale et l'ouverture : Mauritanie, Burkina Faso avec très peu d'espace saharien, le Niger.

L'Algérie a une vision plus interne de sa politique sécuritaire.

Or selon la commune de Clamart, leurs partenaires à Kidal (Mali) ne nient plus la situation : le trafic de drogue et la présence d'AQMI se sont effectivement intensifiés.

Certains intervenants font l'état des difficultés qu'éprouve le Mali à maintenir l'ordre dans des zones plus grandes que la France.

❖ Eviter de s'en tenir à une information globalisante

Michel Roux, de Chambéry, ancien président du groupe-pays Burkina Faso, a appelé les acteurs à éviter les informations globalisantes car les pays concernés n'ont pas du tout la même configuration. Il a préconisé de mieux cibler l'information pays par pays car la menace n'est pas la même d'une région à une autre. Le danger de l'information globalisante est qu'elle porte préjudice à des zones qui ne sont pas forcément aussi concernées que d'autres. Il s'agirait selon lui de pouvoir répondre à la question : « comment communiquer pour ne pas paniquer ? ». Il a proposé comme alternative un autre type d'ouverture qui privilégierait la venue des partenaires en France.

❖ La responsabilité morale et juridique des collectivités territoriales

M. Hollander (ancien fonctionnaire de la Direction Générale de la Sécurité Extérieure - DGSE) a souligné la responsabilité juridique des collectivités dans l'organisation des déplacements de leurs élus et agents. Elles ont l'obligation d'informer, mais aussi de former les acteurs car ce sont souvent les comportements individuels qui constituent des facteurs de risque.

L'attente envers l'Etat, les ambassades et les autorités locales pour assurer la sécurité des ressortissants français lors des déplacements dans les pays du Sahel, doit être modérée car l'organisation de convois, complexe et coûteuse, ne se fait pas automatiquement.

L'aide de l'armée locale n'est pas synonyme de sécurité absolue, de même que celle de milices privées, comme le montre le cas d'AREVA.

❖ L'importance de poursuivre les partenariats

M. Joly a insisté sur l'impact local pour la coopération décentralisée et sur l'importance de poursuivre les partenariats. Il faudrait juste en changer les modalités. Sur certains thèmes - eau, assainissement, appui institutionnel - les modalités de rencontres peuvent être modifiées car la présence d'acteurs français n'est pas obligatoire à chaque étape du partenariat.

Il a aussi appelé les acteurs à accepter le danger présent et éviter de donner des signes contradictoires, en allant dans les zones déconseillées.

3. Perspectives et pistes à explorer

Les collectivités pourraient faire appel à des sociétés privées de sécurité, pour la formation des agents, aux différentes précautions à prendre.

Il faudrait selon M. Valli, réfléchir à une fiche de procédure sécuritaire, coélaborée par le Centre de Crise, les collectivités françaises, l'ambassade du pays concerné et les partenaires. Ce pourrait être un travail pour CUF

Les collectivités gagneraient à travailler avec les ONG car leurs problématiques sont plus proches. Ces dernières ont une expérience de terrain de plusieurs années (Darfour, Afghanistan, Pakistan...)

Il faudrait réfléchir aux lieux de rencontres et par exemple permettre aux partenaires de se rencontrer dans la capitale ou dans un autre lieu (zones vertes).

Des moyens de communication adaptés pourraient être mis en place pour pallier les déplacements (la visioconférence par exemple)

A l'issue de la rencontre, il est convenu de poursuivre les échanges et d'approfondir ces pistes au sein des groupes-pays concernés. En outre, une seconde rencontre plus opérationnelle sera proposée au premier trimestre 2011.

ANNEXES

Origines et racines idéologiques de l'islamisme intégriste au Maghreb

L'islamisme politique au Maghreb a existé bien avant les indépendances, mais avait été marginalisé à la suite de la victoire du nationalisme arabe d'inspiration laïque. Progressivement, le verrouillage du champ politique n'a laissé que la mosquée comme espace d'expression religieuse, et à l'orée des années 1980, les mouvements islamiques en renaissance (Frères musulmans, Tabligh, etc.) se sont emparés de cet espace vide et se sont proposés comme alternative dans ces pays.

Dans le cas particulier de l'Algérie, la confrontation violente entre ces mouvements et le pouvoir ont eu lieu lors de la guerre civile de 1992 à 1996. C'est à ce moment que les mouvements radicaux clandestins (notamment Groupe Islamique Armé, et Groupe salafiste pour la prédication et le combat - GSPC) et la guérilla se sont effondrées sous les coups des forces de sécurité.

Ils ont tout de même subsisté dans des zones marginales, comme les montagnes du Nord Algérien, et surtout, ils ont effectué un repli vers le Sud des espaces Sahariens.

L'océan de sable et de pierres qu'est le Sahara a alors facilité les manoeuvres tactiques et l'action opérationnelle des groupes issus de ce repli.

Chronologie indicative d'Al Qaida au Maghreb islamique

1998: Les premiers contacts entre islamistes algériens et Al Qaida auraient été noués à cette période.

2003: Nabil Sahraoui, émir du GSPC, fait sa déclaration d'allégeance à Ben Laden.

24 janvier 2007: Abdelmalek Droukbal annonce la disparition du GSPC et l'adoption de la nouvelle dénomination d'Al Qaida au Maghreb islamique.

L'objectif stratégique de la nouvelle « filiale » d'Al Qaida semble être l'unification sous la même bannière de tous les mouvements islamistes d'Afrique du Nord et du Sahel.

Documents distribués disponibles sur demande à Cités Unies France

- ❖ Ordre du jour
- ❖ Liste des participants
- ❖ Note de cadrage
- ❖ Revue de Presse indicative
- ❖ Compte-rendu de la réunion du 15 septembre au Centre de Crise -MAEE
- ❖ Fiche de présentation des groupes-pays CUF (B.Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal)
- ❖ Cartes de délimitation des zones déconseillées au Sahel et recommandations sécuritaires par pays, Centre de crise (actualisées sur le site du MAEE en suivant le lien : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html)

Pour approfondir le sujet : voir les travaux d'auteurs de référence, parmi lesquels : Jean-Pierre Filiu, Jean-François Bayart.

LISTE DES PARTICIPANTS

❖ Collectivités, associations et comités de jumelage

Biasin Jocelyne, membre du comité de jumelage, Noisy-le-Sec
Bouquet Jérôme, directeur de la coopération internationale, syndicat intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval
Bourvic Chantal, conseillère générale déléguée, Conseil général du Val de Marne
Bussery André, maire honoraire, Juvisy-sur-orge
Capdeville Jean Loup, responsable du service, France Volontaires
Chauveau Guy-Michel, président du groupe-pays Mali, maire, La Flèche
Chedal Claude, membre du comité de jumelage, Noisy-le-Sec
Costes Tamara, chargée de mission aux relations internationales, Savigny-le-Temple
Daniel Pierre, chargé de mission, France Volontaires
Duclos Marie Liesse, responsable développement urbain, Cachan
Dusselier Maryse, déléguée aux relations internationales, ARF
Espiau Jean Pierre, mairie Auch
Franchitti Jérémie, chargé de mission, Montreuil
Gouet-Yem Denis, chargé de mission aux relations internationales, Lieusaint
Granier Serge, président de l'association de Jumelage Andrésy-Korgom
Guenzi Maurice, trésorier de comité de jumelage, Ivry-sur-Seine
Herupe Véronique, chargée de coopération décentralisée, Conseil général de l'Allier
Huré Arnaud, chargé de mission, région Ile de France
Lacour Alain, directeur de la coopération internationale, conseil général des Hauts-de-Seine
Laferrière.Julien, vice-président, Grand Lyon
Lamotte Geneviève, conseillère municipale déléguée, Epernay
Lecuziat Bernadette, chargée de mission, S.A.N de Sénart Ville Nouvelle
Lefol Christelle, directrice des relations internationales, Tremblay-en-France
Lecomte Patrick, association Roncq-Selinkegny
Masson Hélène, chargée de mission, Maxéville
Motte Thierry, responsable des relations internationales, Conseil général de la Manche
Morin Georges, président du groupe-pays Algérie, délégué à la coopération, Gieres
Moussie Lucile, Arles
Moser-Faesch Martine, chargée de relations internationales, Mulhouse
Papot-Libéral Monique, présidente du groupe-pays Togo, communauté de communes de la Cote Roannaise
Ratzel Christina, Aubervilliers
Roux Michel, délégué, Chambéry
Segal Sylvain, chargé de mission, Conseil général d'Ille et Vilaine
Tascon-Mennetier Clotilde, vice-présidente Europe et International, conseil général d'Ille et Vilaine
Tarrit Fabrice, chargé de coopération, Conseil général de l'Essonne
Thibaut Brigitte, association Roncq-Selinkegny
Valli Stéphane, président du groupe-pays Niger, vice-président de la communauté de communes de Faucigny Glières, adjoint au Maire de Bonneville
Vaxelaire David, comité de jumelage La Bresse-Manaka
Wainhouse Melissa, Saint Jean de Maurienne

❖ **Ministère des affaires étrangères et européennes**

Joly Antoine, délégué aux Affaires Extérieures des Collectivités Territoriales
Tournier Gérard, sous-directeur, Centre de Crise
Humbert Nelly, chargée de mission, Centre de Crise

❖ **Personnes ressources ; autres structures**

Rufin Jean-Christophe, académicien, ancien diplomate
Ba Aminata, sociologue, Mauritanie
Hollander Alexandre, directeur général, Amarante international
Yatta François, Réseau africain pour le développement économique local (LEDNA)

❖ **Cités Unies France**

Josselin Charles, président
Gallet Bertrand, directeur général
Wit Nicolas, directeur général adjoint
Médina Félicia, pôle Amérique latine
Juran Emmanuelle, communication
Koukoui Constance, pôle Afrique
Schönfeld Sarah, pôle Afrique
de Rekeneire Sarah, pôle Afrique
Manetti Lucas, stagiaire pôle Méditerranée
Fofana Aminata, stagiaire pôle Afrique

❖ **Excusés (liste non exhaustive, nous signaler toute omission svp)**

Billié Linette, conseillère municipale, Saintes
Bresson Marie-Pierre, présidente du groupe pays Sénégal, adjointe au maire, Lille
Brisabois Chantal, adjointe au maire, Douai
Brosseau Bernadette, conseillère municipale déléguée, Longpont sur Orge
Chollet Patricia, chargée des relations avec Fada N'gourma, Epernay Jumelages
Damiens Jean-Bernard, président du groupe-pays Burkina Faso, vice-président, Conseil général du Limousin
De Jésus Aurélie, responsable, cellule de coopération internationale Belfort
Di Loreto Philippe, responsable pôle coopération décentralisée, direction des relations internationales Grand Lyon - Ville de Lyon
Dubreuil Karine, Chargée de mission aux Relations internationales, Mairie de Saint-Denis
Piferrer Maurice, "Ecole Sans Frontières 66" et la municipalité de Saint-Estève
Lalogue Laurent, ACTED
Mostura Serge, directeur, Centre de Crise-MAEE
Rouxel Pascale, présidente d'Echanges Sahel, Jumelage Annecy-le-Vieux-Dori
Sirugue Christophe, député-maire, Chalon-sur-Saône